Strasbourg, 16 novembre 2018

Déclaration conjointe délivrée par
l'Andorre, la Belgique, le Luxembourg, Monaco et la Slovénie
à l'occasion de la quatrième édition de la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (18 novembre)
et soutenue par 37 autres Etats membres



Liste des 37 Etats membres qui ont soutenu la Déclaration conjointe délivrée par l'Andorre, la Belgique, le Luxembourg, Monaco et la Slovénie : Albanie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Malte, République de Moldova, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, la Fédération de Russie, Saint-Marin, Serbie, République slovaque, Espagne, Suède, Suisse, « L'ex-République yougoslave de Macédoine », Turquie, Ukraine.

Le 18 novembre, le Conseil de l'Europe célèbre la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels.

Malheureusement ce problème reste d'actualité et environ un enfant sur cinq en Europe est victime d'une forme de violence sexuelle avant d'atteindre l'âge de 18 ans. Ce phénomène est d'autant plus alarmant que dans la grande majorité des cas, les enfants sont victimes de personnes issues de leur cercle de confiance.

L'édition 2018 de la Journée européenne a pour thématique spécifique « *la protection des enfants contre les abus sexuels dans le sport* ».

Le sport, très bénéfique pour les enfants, est porteur de valeurs fondamentales. Toutefois, il comporte aussi des dangers spécifiques. D'abord car les enfants sont en présence d'entraîneurs ou d'adultes qui ont un ascendant sur eux. Ensuite, car il crée des situations à risques notamment dans les vestiaires ou lors de déplacements. Enfin, une situation d'inégalité entre les filles et les garçons et une culture de tolérance à la souffrance physique dans le sport peuvent conduire à la banalisation de pratiques inadmissibles et traumatisantes.

La honte, la culpabilité, parfois la peur conduisent souvent un enfant abusé à rester dans le silence et le désespoir, parfois durant de nombreuses années.

Dès lors, il est indispensable que les adultes créent un environnement sportif sûr, valorisant et protecteur pour les enfants. C'est aux parents, aux entraîneurs, aux associations sportives et aux Etats qu'il revient d'empêcher les abus, de protéger les enfants et d'aider à combattre l'impunité.

Dans cette perspective, nous soutenons la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021), notamment le domaine prioritaire poursuivant l'objectif de construire une vie sans violence pour tous les enfants. Nous rappelons les engagements des Etats membres tels qu'énoncés dans les Lignes directrices sur les stratégies nationales intégrées de protection des enfants contre la violence adoptées le 18 novembre 2009 lors de la 1070e bis réunion du Comité des Ministres (Recommandation CM/REC(2009)10).

Nous nous félicitons du succès des deux projets *Pro Safe Sport* et de l'initiative « Start to talk » lancée cette année par le Conseil de l'Europe qui invite précisément les adultes à prêter leur voix aux enfants afin de briser le silence.

Afin de répondre à cet appel, nous invitons tous les Etats à lancer cette initiative au niveau national et notamment :

- à prendre des mesures concrètes pour prévenir et répondre aux abus,
- à mettre en place ou améliorer des cadres de protection, et
- à organiser des formations ou des ateliers sur le sport sûr.

Nous remercions en outre le Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels pour son travail important et encourageons tous les Etats à adhérer à la Convention éponyme, dite de Lanzarote.

Le sport doit être une source d'épanouissement pour les enfants, et un vecteur de valeurs essentielles pour la vie en société. En conséquence, nous réaffirmons avec force notre engagement à rendre pleinement effectifs les standards du Conseil de l'Europe afin de développer un environnement sportif sûr, éradiquer les causes de ces violences et mettre fin à l'impunité.